

NOTRE-DAME
DU BON-CONSEIL

Village
Pour y vivre et grandir !

RAPPORT DU MAIRE

Présenté en séance régulière

Le 9 novembre 2009

SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

(En vue de la présentation prochaine du budget 2010)

Collègues du conseil municipal, citoyennes et citoyens contribuables de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village, conformément à la loi, je dois faire un rapport sur la situation financière de notre municipalité. Ce rapport doit traiter des éléments suivants :

- Les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2008.
- Le dernier rapport des vérificateurs pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2008.
- Les principales réalisations 2009.
- Les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours.
- Les orientations générales du budget à venir et du prochain programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012.
- L'endettement de la municipalité.
- Le fonds de roulement de la municipalité.
- Le traitement de vos élus municipaux.
- La liste détaillée des fournisseurs avec lesquels la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village devrait effectuer des transactions totalisant plus de 25 000 \$ dans la présente année.

1. LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2008

Je vous présente, dans le tableau qui suit, l'état au 31 décembre 2008 des activités financières de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village :

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2008

Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village

Revenus	1 392 573 \$
Dépenses de fonctionnement et autres activités financières	1 158 155 \$
Excédent (déficit) avant affectation	234 418 \$
Financement	(50 079) \$
Affectations	(95 401) \$
Surplus accumulé de l'exercice 2008	88 938 \$

**AVOIR DES CONTRIBUABLES
AU 31 DÉCEMBRE 2008**

Surplus accumulé
Réserves financières et fonds réservés

434 391 \$
30 372 \$

2. LE DERNIER RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Les états financiers 2008 de la municipalité ont fait l'objet d'une vérification par la firme Forcier, Beaudry, Landry comptables agréés. Selon les commentaires émis dans une correspondance accompagnant le rapport financier, les états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2008 ainsi que les résultats de l'exploitation et l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date, le tout selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

3. LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2009

Voici les principales réalisations accomplies en 2009 :

Travaux publics

- Achat d'un camion Ford 550, 2003 au coût de 18 000,00 \$ plus taxes.
- Abolition du poste de responsable des travaux publics suite à la démission de Monsieur Alain Turcotte, création et affichage d'un poste de cadre de direction des travaux publics, eau potable et assainissement des eaux. Madame Isabelle Dumont s'occupera de la planification des travaux jusqu'à ce que le poste soit comblé.
- Achat d'un camion Silverado 2009, modèle 1500 au coût de 16 509.00 \$ plus taxes.
- Peinture des nouveaux camions selon le concept d'identification intégrée.
- Achat d'une saleuse et de coffres pour les travaux publics.
- Adoption d'un protocole d'entretien pour les véhicules.

Centre Communautaire et Pavillon

- Création d'un nouveau logo pour le Centre Communautaire et le Pavillon du Centre Communautaire.
- Peinture du gymnase et vernissage du plancher au Centre Communautaire.
- Achat et installation de nouvelles tuiles au plafond du Centre Communautaire.
- Installation de nouveaux panneaux directionnels et d'enseignes (Centre Communautaire et Pavillon).
- Achat d'un projecteur multimédia et d'un rideau noir sur rail dans le cadre du programme d'Hydro-Québec – soutien aux réalisations locales.
- Changement des thermostats au Centre Communautaire dans le cadre du programme énergétique d'Hydro-Québec.
- Octroi d'un contrat à Construction François Lupien inc. pour l'aménagement d'une annexe au Pavillon pour la surfaceuse et un local jeunesse au Centre Communautaire dans le cadre du fonds de la ruralité.
- Spectacle-bénéfice de Michaël Rancourt pour amasser des fonds pour le fonctionnement du Centre Communautaire et du Pavillon.

Règlementation

- Adoption d'un règlement concernant les animaux domestiques (chats et chiens) et d'une politique concernant la garde et le contrôle des chiens et des chats domestiques.
- Modification du règlement de zonage et d'urbanisme afin que la zone H10 soit mise à long terme et une partie de la zone AU3 à court terme.
- Changement de nom de la rue Industrielle pour rue Lampron.
- Adoption d'un règlement pour l'utilisation et la possession d'armes dites « paintball ».
- Adoption d'un règlement sur les systèmes d'alarme.

Eau potable et égout pluvial

- Mise à jour de l'ordinateur à la station de pompage, calibration de la génératrice et changement par Hydro-Québec des 3 transformateurs.
- Sélection de la technologie biologique de Degrémont pour le traitement de fer / manganèse pour l'eau potable.

- Essai-pilote de Degrémont pour le choix des filtres de (10 pieds au lieu de 12) afin de garantir la performance du système de traitement.
- Mandat à la firme Environor pour le contrôle et la corrosion de l'eau potable afin d'éviter la présence occasionnelle d'eau brune.
- Démarches entreprises afin d'adopter un règlement dans le but de protéger les aires d'alimentation des prises d'eau souterraines municipales.
- Installation d'un pluvial sur la rue Lampron.

Service incendie

- Peinture des murs et des plafonds de la caserne et achat de divers équipements.

Service internet

- Création d'un nouveau site internet de la municipalité.
- Déploiement sur notre territoire d'internet sans-fil gratuit à la population.

Support pour les jeunes

- Engagement de Monsieur Raphaël Turcot dans le cadre du programme apprenti-stage du Carrefour jeunesse-emploi.
- Remise d'une bourse de 150,00 \$ à Mademoiselle Marilee Pinard, étudiante au Cégep de Drummondville.

Amélioration hôtel de ville

- Installation d'airs climatisés muraux à l'hôtel de ville.
- Changement de deux (2) fenêtres à l'hôtel de ville.

Domaine de la santé

- Octroi d'un montant de 11 250,00 \$ (sur 5 ans) à la Coop de Santé JP Despins si le projet se réalise et conditionnel à l'augmentation significative du nombre d'usagers de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village.
- Collecte de sang du maire en collaboration avec les organismes communautaires : 61 donateurs.

4. LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE EN COURS

La construction domiciliaire en 2008 de dix-neuf (19) unités et de treize (13) à ce jour en 2009 démontre que le développement dans ce secteur d'activité économique chez nous est florissant. Avec les chantiers en cours et ceux qui le seront dans un avenir rapproché, vous pouvez constater les impacts très positifs de notre promotion domiciliaire et l'implication positive de certains propriétaires de terrains. À ce jour, nous sommes à 91,43% de notre objectif fixé en 2008 pour ce secteur d'activité.

Pour l'administration municipale, tous les citoyens sont importants. Cela s'applique aussi aux nouveaux arrivants auxquels un comité d'accueil souhaite annuellement une « bienvenue » toute particulière. C'est notre façon de leur annoncer qu'à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village on s'y établit « Pour y vivre et grandir! ».

Le rapport d'évaluation au 10 juin 2009 indique une augmentation de 2 784 100 \$ pour notre valeur foncière uniformisée. Un résultat sans précédent dans l'histoire de notre municipalité. Le secteur commercial est aussi actif avec l'arrivée de Corvette et l'agrandissement de la pharmacie Familiprix qui rendront encore plus attractive notre municipalité.

Malgré le fait que la municipalité est appelée à investir entre autre dans son réseau d'infrastructures qui lui exige de consacrer des sommes très importantes, le dégagement d'un surplus budgétaire en fin d'exercice s'avère toujours essentiel principalement dans le contexte économique actuel. L'analyse des résultats financiers à ce jour et l'évaluation des dépenses prévisibles à venir indiquent que la majorité des postes budgétaires demeurent à l'intérieur de notre cadre financier.

En ce qui concerne nos principaux dossiers majeurs : puits #4, système de traitement fer/manganèse, réfection de nos infrastructures souterraines (rue St-Félix); notre persévérance et notre assiduité à cet égard font qu'ils cheminent positivement selon les règles établies. Tout indique que ces travaux se réaliseront au cours des prochains mois avec une aide financière souhaitée des deux paliers gouvernementaux et de la Coopérative Agropur pour le traitement fer/manganèse.

Tel qu'annoncé précédemment, nous avons investi à ce jour la somme de 9 642,00 \$ non prévue au budget pour l'installation d'un système d'injection d'un produit séquestrant dans l'eau potable afin d'éviter à très court terme d'avoir de l'eau brune occasionnellement et à plus long terme la corrosion dans le réseau d'aqueduc.

À l'heure des nouvelles technologies, Internet fait maintenant partie du quotidien. Notre nouveau site Web sera lancé prochainement afin de faire mieux connaître la municipalité et permettre aux internautes d'être informés sur les services dispensés auprès de la population.

5. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET À VENIR ET DU PROCHAIN PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2011-2012

Nous sommes actuellement à élaborer notre cadre budgétaire et nous voulons maintenir un niveau de taxation équitable. Nous allons procéder à une analyse de nos besoins et des possibilités qui nous sont offertes afin de faire les choix qui nous maintiendront sur la voie du développement. Le résultat de cette opération budgétaire ne devrait pas influencer significativement le taux actuel de la taxe foncière pour 2010.

En ce qui a trait à la tarification pour l'eau potable, une hausse est à prévoir compte tenu des investissements pour terminer le puits #4 et le système de dosage que nous venons d'installer pour éviter l'eau brune et la corrosion dans le réseau.

Les contraintes imposées sur les finances publiques sont nombreuses. Ainsi, il est devenu, au fil du temps, nécessaire de réviser certains modèles et/ou modalités de fonctionnement avec certains partenaires (municipalités – organismes communautaires

– etc.). Cet exercice est devenu essentiel afin de mieux élaborer notre plan triennal d'immobilisations à plus long terme.

Dans ce contexte, à l'exception du dossier eau potable et réfection des infrastructures; certains projets devront être repensés et repoussés en 2011 et années suivantes.

Nous devons demeurer vigilants dans la gestion des fonds publics et constamment mesurer l'impact de nos décisions. En plus d'administrer le quotidien, nous devons prévoir le demain.

6. L'ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Malgré tous les investissements faits depuis 2005, nous avons réussi à baisser à chaque budget la dette de la municipalité de façon significative.

Au 31 décembre 2008, l'endettement total net de la municipalité se chiffrait à 460 284 \$ comparativement à 517 552 \$ en 2007, 571 215 \$ en 2006, 633 744 \$ en 2005.

Cela représente pour les quatre années une baisse de 173 460 \$ qui égale aujourd'hui seulement 8,79% de la valeur actuelle de nos immobilisations.

Solde au 31/12/08 Année d'échéance

- Bassin I (assainissement des eaux)	178 700	2012
- SQAE (ass. eaux)	275 340	2014
- Rétrocaveuse	6 244	2009

7. LE FONDS DE ROULEMENT

La municipalité a un fonds de roulement de 75 400 \$. Notons que le fonds de roulement d'une municipalité peut maintenant atteindre 20 % du budget annuel et une municipalité peut y emprunter pour des immobilisations des sommes remboursables sur une période maximale de 10 ans. C'est un outil de gestion qui donne une marge de manœuvre suffisante pour effectuer une gérance efficace et responsable des sommes d'argent que nous confient les contribuables.

8. LE TRAITEMENT DE VOS ÉLUS MUNICIPAUX

Conformément à l'article II de la loi sur le traitement des élus municipaux, je vous présente un tableau comparatif de la rémunération des membres du conseil municipal, pour l'année 2009.

Nom et fonction	Rémunération de base	Allocations non imposables de base	Total 2009	Total 2008
Yvon Lampron maire	9 146.73 \$	4 573.36 \$	13 720.09 \$	13 451.07 \$
Louise Leblanc élue siège no. 1	3 048.91 \$	1 524.46 \$	4 573.37 \$	4 483.70 \$
Sylvain Marcotte élu siège no. 2	3 048.91 \$	1 524.46 \$	4 573.37 \$	4 483.70 \$
André Caya élu siège no. 3	2 294.87 \$	1 147.44 \$	3 442.31 \$	4 483.70 \$
Kimberley Raspa élue siège no. 3	754.04 \$	377.02 \$	1 131.06 \$	0
Pierre Fischer élu siège no. 4	3 048.91 \$	1 524.46 \$	4 573.37 \$	4 483.70 \$
Jean-Paul Fleurant élu siège no. 5	2 294.87 \$	1 147.44 \$	3 442.31 \$	4 483.70 \$
Marguerite St-Pierre élue siège no. 5	754.04 \$	377.02 \$	1 131.06 \$	0
Claude Landry élu siège no. 6	3 048.91 \$	1 524.46 \$	4 573.37 \$	2 808.48 \$
Total pour le conseil	27 440.19 \$	13 720.12 \$	41 160.31 \$	38 678.05 \$

9. LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$ DE LA MUNICIPALITÉ

La loi impose de déposer une liste des contrats de plus de 25 000 \$ et des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant

lorsque l'ensemble de tous les contrats comportent une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Contractant	Montant (plus taxes)	Objet du contrat
Smith Asphalte Inc.	52 300.00 \$	Déneigement des trottoirs

10. BUDGET 2010

Tout en gardant en perspective la volonté de contribuer à l'embellissement et à l'amélioration de notre municipalité, je désire vous assurer que toutes nos démarches et toutes nos actions sont inspirées et mobilisées pour faire valoir notre plein potentiel et ce, toujours dans un principe d'équité et à la hauteur de la fierté des Bonconseillois (oises).

La gestion journalière repose sur nos employés administratifs et le personnel. Dans les défis à venir, ils auront à faire preuve de créativité à l'égard de leurs responsabilités.

Je tiens à vous remercier, chères citoyennes et chers citoyens pour votre compréhension, votre collaboration et votre appui dans toutes les démarches que nous entreprenons et qui, quelques fois, ne sont pas toujours évidentes.

En vous remerciant de l'attention que vous portez à ce rapport, je vous invite à vous joindre à nous pour la présentation et l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2010 qui aura lieu le 21 décembre 2009 à 20h00. Il nous fera plaisir de vous accueillir.

LE MAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, VILLAGE

YVON LAMPRON